

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

2 septembre 2021

L'an deux mil vingt et un, le deux septembre, le CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de Saint-Jouvent, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la Présidence de Jany-Claude SOLIS, Maire.

Date de la convocation : vingt-huit août 2021

Présents : Jany-Claude SOLIS, Patrick ROBERT, Lydie MANUS, Jean-François LEBLANC, Marianne LAVAUD, Gérard GASNIER, Christophe SIMARD, Jessy VERESSE, Raymond BLANCHETON, Laure CORGNE, BERTHIER-SOLIS Valérie, Jean-Jacques FAUCHER, Jean-Jacques CHAPOULIE, Laurence RAYNAUD, Sandra ROUSSEAU.

Absents excusés :

Christelle DUBLANCHE, procuration Jany-Claude SOLIS

Christophe MATTANA, procuration Lydie MANUS

Sabrina BOST, procuration Gérard GASNIER

Absente :

Isabelle TARNAUD

Secrétaire de séance : Lydie MANUS

Membres :	19
Présents :	15
Représentés :	18
Exprimés :	18
OUI :	18
NON :	0
Abstentions :	0

Suppressions et créations de postes

Madame le Maire explique aux membres du Conseil Municipal que, suite au départ d'un agent de maîtrise au 1^{er} octobre 2021, il convient de supprimer le poste correspondant à cette date et de créer un poste d'adjoint technique à temps complet.

Par ailleurs, le contrat de l'agent faisant fonction d'ATSEM arrivant à son terme au 1^{er} novembre prochain, Madame Le Maire propose de la maintenir sur un poste d'adjoint technique et l'intégrer dans les effectifs. Ainsi il convient de supprimer le poste de contractuel correspondant et de créer un poste d'adjoint technique à temps complet.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- autorise la suppression du poste d'agent de maîtrise au 1^{er} octobre 2021 et du poste de contractuel au 1^{er} novembre 2021.
- autorise la création de deux postes d'adjoint technique à temps complet, l'un au 1^{er} octobre 2021, l'autre au 1^{er} novembre 2021.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme, à Saint Jouvent le 3 septembre 2021

Madame Le Maire,



Jany-Claude SOLIS

